



Communiqué de presse

## **RESPECT NATURE : Dans la nature, avec respect**

**Zurich, 28 juillet 2021 - Dix règles pour des loisirs respectueux de la nature : avec l'action « RESPECT NATURE », les organisations de protection de la nature et de tourisme, en association avec l'Office fédéral de l'environnement, veulent sensibiliser la population et inciter les sportifs et vacanciers à se montrer plus attentifs à la nature lors de leurs activités en plein air.**

Nombreux sont les Suisses et les Suissesses qui passent leurs vacances dans le pays – et de plus en plus aussi en plein air, dans la nature : grillade, randonnée, grimpe, vélocross, nage, pagaie sur le fleuve ou le lac, promenade en forêt et à travers champs.

Ce style de vie active dans la nature n'est pas sans impact sur la faune et la flore. Sans un minimum d'attention, les sportifs et les vacanciers peuvent facilement endommager des biotopes et menacer ainsi la diversité des espèces. « Une personne qui ne fait pas attention peut facilement détruire des aires de reproduction, déloger des animaux ou encore menacer l'élevage de leur progéniture », explique Werner Müller, président de l'association Fête de la Nature. Les activités en plein air affectent les petits animaux, les plantes et les sols. Les foyers sauvages ou mal utilisés détruisent des biotopes ; les déchets négligemment laissés sur place nuisent aux animaux et peuvent même provoquer leur mort.

Sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et en collaboration avec de nombreuses organisations de protection de la nature et de tourisme, l'association Fête de la Nature mène actuellement l'action RESPECT NATURE. Il s'agit de sensibiliser la population à l'importance de prêter davantage attention à la nature lors des activités récréatives. Et Werner Müller de bien préciser : « Il n'est pas question ici de renoncer à vivre la nature, mais uniquement de promouvoir un comportement respectueux de l'environnement lors d'activités en plein air. »

RESPECT NATURE formule ainsi dix règles de base pour des loisirs respectueux de la nature. Toute personne qui tient à respecter la nature lors de ses activités de loisirs veille à ramasser ses déchets, reste sur les chemins balisés et garde son chien en laisse dans les zones protégées. Les personnes qui pratiquent du sport ou passent des vacances dans la nature utilisent les transports publics ainsi que les foyers aménagés, et demandent la permission avant de s'installer pour camper. Il convient de respecter par ailleurs les prescriptions de protection de la nature, la nature en tant que lieu de refuge et d'espace de vie des animaux et des plantes. Les dix recommandations RESPECT NATURE comprennent aussi le respect des zones adéquates pour les sports aquatiques et la protection des plantes.

Menée sur les réseaux sociaux, l'action donne la parole à des représentants des organisations de protection de la nature et de tourisme sous la forme de courtes vidéos dans lesquelles ils émettent des recommandations et remercient les gens de se comporter de manière respectueuse à l'égard de la vie sauvage. Les messages se réfèrent à toute une gamme de sports de loisirs terrestres ou aquatiques, dans toutes les régions du pays, que ce soit le Jura, la Plaine ou les Alpes.

Se conformer à quelques règles simples suffit généralement pour permettre la cohabitation harmonieuse entre l'être humain et la nature : ramener les déchets chez soi, ne pas endommager les plantes, rester sur les chemins balisés, éviter les zones naturelles et protégées. Comme le dit Werner Müller, « les besoins des gens et les exigences de la nature ne sont pas incompatibles ; il est certainement possible pour les sportifs et vacanciers d'y trouver leur compte sans endommager l'environnement. »

La campagne RESPECT NATURE dure jusqu'à mi-octobre 2021. Elle bénéficie du soutien de bon nombre d'organisations : Réseau des parcs suisses, Suisse Rando, Club Alpin Suisse, Conférence des délégués à la protection de la nature et du paysage (CDNP), Amis de la Nature, BirdLife Suisse,



Pro Natura, Swiss Rangers, Swiss Canoe, Association des guides de montagne, SuisseMobile, Académie suisse des sciences naturelles, station ornithologique de Sempach, Alleanza Territorio e Biodiversità, Fédération suisse du tourisme et CarPostal.

((Textbox))

### **RESPECT NATURE : Les 10 règles d'or pour des loisirs respectueux de la nature**

Les loisirs dans la nature font du bien. Que ce soit du sport ou des excursions: moins nous dérangeons la nature et les habitats des plantes et des animaux, mieux cela vaut. Dans la forêt, sur l'eau, dans les montagnes ou dans les régions de plaine: lors d'activités récréatives et sportives - les dix règles d'or RESPECT NATURE pour des loisirs respectueux de la nature sont très simples :

- 1/ Ne laisser aucun déchet derrière soi.
- 2/ Rester sur les chemins balisés et les routes.
- 3/ Renoncer à cueillir des plantes, des fruits ou des champignons.
- 4/ Garder la distance avec les animaux dans leurs habitats.
- 5/ Demander la permission avant d'installer un campement.
- 6/ Ne pas pénétrer ni survoler les zones protégées.
- 7/ Tenir les chiens en laisse.
- 8/ Utiliser les foyers aménagés pour les grillades.
- 9/ Partir dans la nature ? Utiliser les transports publics au lieu de la voiture.
- 10/ Éviter les habitats privilégiés des animaux et respecter les prescriptions.

**respect-nature.ch**  
**facebook.com/respectnaturech**  
**instagram.com/respectnaturech**

Contact média: August Pfluger, [august.pfluger@festivaldernatur.ch](mailto:august.pfluger@festivaldernatur.ch), 079 663 03 30